

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



GROUPEMENT DE GENDARMERIE  
DÉPARTEMENTALE DE L'OISE

N° 3031 GEND/RGPIC/GQD60  
du 25 janvier 2013

*Le colonel BOGET,  
commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Oise,  
à Madame Marie BANÂTRE, direction départementale des territoires –  
service de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie, 40 rue Jean  
Racine – BP 317 – 60021 BEAUVAIS Cedex.*

**Objet** : Collecte des informations en vue du « Porter à Connaissance » (PAC) dans le cadre de la révision d'un plan local d'urbanisme de Bitry prescrit le 2 octobre 2012.

**Référence** : Votre correspondance en date du 9 janvier 2013.

Par correspondance citée en référence, vous sollicitez l'avis de la gendarmerie nationale au sujet de l'élaboration du « porter à connaissance » (PAC) dans le cadre de la révision d'un plan local d'urbanisme de Bitry prescrit le 19 octobre 2012.

Aucune caserne de gendarmerie n'est implantée ou envisagée sur le territoire de cette commune et nous n'avons aucune observation à formuler concernant les servitudes d'utilité publique.

La gendarmerie n'étant pas impactée dans cette élaboration, il ne semble pas nécessaire de l'associer à l'élaboration du « porter à connaissance » (PAC), mais elle se tient à votre disposition pour toute information complémentaire qui vous paraîtrait utile.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

